

Annonce Légale

Par acte SSP du 20/12/2024, les associés de la SAS LES TERRASSES DU PORT, siren 812 505 931, représentée par son Président, M ;Roger, Pierre, Gérard HELENE, ont porté le capital de la société à 1.000.000 € par incorporation de la prime d'émission de 136.000 € ; puis à 1.250.000 € par incorporation de créances.

Par conséquent, les statuts de la société ont été modifiés et la nouvelle rédaction a été validée.